

Le tricholome doré (*Tricholoma auratum* [Fr.] Gillet) au banc des accusés

Francis Massart

Société Linnéenne de Bordeaux
21, rue des Volubilis
F-33170 Gradignan

Massart F. – 2003 – *Tricholoma auratum* at accused-dock – *Doc. Myc.* t. XXXII, fasc. n°126, p. 17-20

Key-words – Basidiomycotina - Homobasidiomycetes – Tricholomataceae, *Tricholoma auratum* – Southwestern Atlantic coast. Toxicity.

Résumé – L'auteur évoque l'effet de surprise provoqué par la nouvelle de la toxicité potentielle de *Tricholoma auratum* et donne des précisions sur son aire de répartition le long du littoral sud-ouest atlantique de la France.

Abstract – The author mentions the surprise effect created by the *Tricholoma auratum* potential toxicity advice and precises its distributional data along France Southwestern Atlantic coast.

L'information concernant la toxicité potentielle de *Tricholoma auratum* (R. Bedry & al. 2001) a provoqué une stupeur, souvent teintée d'incrédulité, dans le monde mycologique et parmi les nombreux cueilleurs de ce champignon.

En effet, comment une espèce, réputée comestible, familièrement nommée bidaou et consommée en quantité chaque automne dans le sud-ouest de la France par une multitude de personnes, pouvait-elle soudainement se révéler dangereuse ?

Le rapport des autorités médicales cite 13 patients atteints de rhabdomyolyse, dont trois à issue mortelle, entre 1992 à 1999. Dans tous les cas, les personnes concernées avaient consommé des bidaous en grande quantité au cours de plusieurs repas consécutifs. Les champignons consommés provenaient tous de la zone littorale aquitaine, de la Gironde aux Landes.

Jusque-là, les seuls empoisonnements graves, généralement mortels, liés à la consommation du bidaou étaient dûs à la confusion de cette espèce avec l'Amanite phalloïde qui croît sur les mêmes lieux, à la même époque et dont le chapeau peut présenter le même aspect et les mêmes colorations ; mais le tableau clinique de ces intoxications était d'une tout autre nature que celui présenté par les patients soignés par les autorités précitées.

Étant donné le caractère tardif des premiers symptômes de ce genre nouveau d'intoxication fongique, un à trois jours, leur type bien particulier non inscrit dans aucun des syndromes connus consécutifs à la consommation de champignons supérieurs, il n'est pas interdit de penser que d'autres accidents similaires, à conséquences plus ou moins graves, se sont produits par le passé sans que leur origine n'ait été attribuée à l'ingestion du *Tricholoma auratum* en particulier.

Un bilan médical et toxicologique établi par le professeur G. Deffieux est publié ci-après

(p. 21); nous nous bornerons aujourd'hui à présenter ce que nous avons observé concernant l'époque de pousse, l'habitat et les diverses apparences du champignon incriminé.

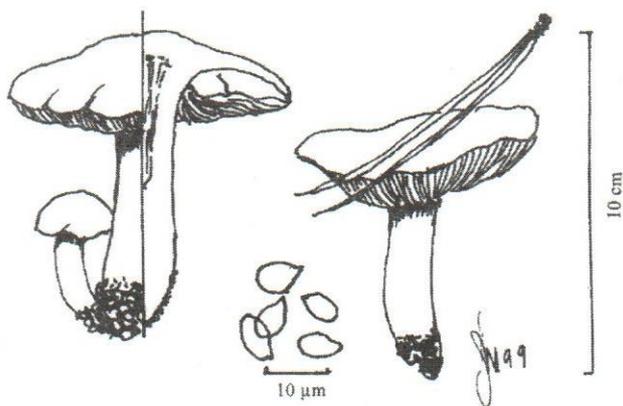
Le tricholome doré est un champignon commun et abondant sur toute la zone côtière aquitaine; il apparaît dès la fin octobre, rarement plus tôt, et reste présent jusqu'aux premières fortes gelées; au cours des hivers peu rigoureux, on peut encore le rencontrer durant le mois de janvier.

Son habitat de prédilection est constitué par les couverts aérés de pins maritimes en milieu dunaire, indifféremment sur le sol nu ou les tapis d'aiguilles, de mousses et de lichens dont les espèces dominantes sont *Bryum turbinatum*, *Hypnum undulatum*, *Cladonia rangiferina*. On peut aussi en observer quelques individus disséminés en bordure des derniers pins longeant la lette grise.

Il croît isolé ou en groupes de plusieurs individus plus ou moins rapprochés les uns des autres, parfois au point de se chevaucher.

Selon le lieu de pousse, le tricholome doré peut présenter une morphologie très variable: port grêle, pied fin et plus ou moins flexueux lorsqu'il émerge d'un tapis de végétation et d'aiguilles de pins – il a alors l'aspect du *Tricholoma sulfureum* ou de certains cortinaires du sous-genre *Dermocybe* (Section *Cinnamomei*) avec lesquels il voisine souvent – port trapu et massif chez les sujets croissant en plein sable et dont, le plus souvent, seul le chapeau est apparent; il arrive qu'un renflement des mousses et lichens ou un dôme de sable signalent sa présence. Cette particularité explique la façon rudimentaire de procéder de certains cueilleurs: deux doigts sous le chapeau et hop!... dans le panier. Nous avons appris au cours des ans que cette méthode était à l'origine d'accidents dûs à la présence d'une ou plusieurs amanites phalloïdes dans les cueillettes. Autre caractère typique de ce champignon, la viscosité de la cuticule qui retient le sable, les aiguilles et autres débris végétaux. On rencontre parfois des sujets dont les lames sont voilées par une moisissure blanche; ce détail – que l'on peut observer sur d'autres espèces – a conduit certains mycologues (dont nous-même...) à penser que les moisissures pourraient jouer un rôle dans les intoxications imputables à ces champignons, hypothèse qui a été écartée par les autorités compétentes en charge de l'étude toxicologique.

La synonymie de *Tricholoma auratum* avec *Tr. equestre* (= *T. flavovirens* ss auct. pp.) étant parfois admise, nous proposons ci-dessous un tableau mettant en évidence les principales différences. Nous n'avons jamais observé cette dernière espèce sur le littoral sud-ouest atlantique et, jusqu'à nouvel ordre, il semble que la toxicité évoquée ci-dessus ne soit pas confirmée, mais il convient de rester vigilant (cf. G. Duffieux et R. Debry, p. 27).



Silhouette de *Tricholoma auratum*

Caractères	<i>Tricholoma auratum</i> (Fries) Gillet = <i>T. arenarium</i> (Lév.) Gill.	<i>Tricholoma equestre</i> (L.:Fr.) Quéél. = <i>T. flavovirens</i> ss. auct
Chapeau	Ø moyen 8-12 cm ; curieusement, les spécimens croissant en plein sable peuvent être plus gros, nous avons observé un exemplaire de 18 cm – d’abord globuleux puis convexe, largement mamelonné chez certains sujets, plan à la fin, parfois à marge récurvée, souvent difforme avec le bord ondulé et plurilobé, jaune doré, roussâtre au centre, parfois même sur la totalité (photo n° 4) – on rencontre des spécimens aux tonalités extrêmement proches de celles de l’amanite phalloïde croissant en milieu dunaire – surface lisse, nettement lubrifiée, visqueuse – particularité évidente par temps pluvieux (photo n° 1), perceptible même par temps sec par contact avec les lèvres. On rencontre, peu souvent, des sujets ornés de fines petites squames apprimées au centre.	Ø 5 à 10 cm, d’abord convexe ou campanulé puis étalé et largement mamelonné, marge longtemps en-roulée. Cuticule sèche, à peine vis-queuse vers la marge par temps humide, veloutée au centre, mouchetée concentriquement de fibrilles sombres, sublaineuses plus épaisses vers le centre, brun verdâtre à brun rougeâtre au centre, s’éclaircissant vers le jaune soufre à la marge.
Pied	Cylindrique à claviforme, épais et court ou fin et allongé selon le lieu de pousse, extérieurement blanchâtre lavé de jaune pâle ou entièrement de cette tonalité, finement fibrilleux longitudinalement, ces fibrilles pouvant présenter des nuances roussâtres, canal médulaire présent, partant de la partie médiane du pied et allant en s’évasant jusqu’au centre du chapeau.	Plutôt élancé, 6 à 10 cm, cylindrique à base renflée, atténuée à l’extrémité, uniformément jaune avec rares flocons un peu brunissants.
Lames (lamelles et lamellules)	Moyennement serrées (8 à 10 au cm à la marge), moyennement larges à larges selon les sujets, nettement émarginées, à arête souvent irrégulière et parfois fripée (photos n° 1-2-3), jaune vif.	Assez serrées, émarginées à sinuées, à arêtes égales un peu fissile, jaune soufre à jaune citrin, se colorant de rouille en séchant.
Chair	Épaisse, ferme, blanche, liserée de jaune sous l’épicutis et le caulocutis, sans odeur caractéristique, saveur douce. Rarement soumise à l’action des larves et des mollusques.	Ferme, jaune ocracé à jaune laiton plus soutenu dans le stipe, jamais absolument blanche, à odeur faible farineuse ou légèrement aromatique (de fleur d’oranger), saveur douce un peu amère à la mastication
Sporée	Blanche.	Blanche.
Habitat (pour la Gironde et les Landes)	Exclusif en terrain sableux à couvert de <i>Pinus pinaster</i> Aiton, prédilection pour les dunes boisées du littoral S.-O. atlantique de la France où il croît en grand nombre dès la fin octobre.	En terrain argileux et argilocal-caire, sous conifères, feuillus, bois mêlés, en plaine et sur les reliefs, hêtraies pyrénéennes et jurassiennes.

Bibliographie

Bédry R., Baudrimont I., Deffieux G., Creppy E. E., Pomies J.-P., Ragnaud J.-M., Dupon M., Neau D., Gabinski C., De Witte S., Chapealain et J.-C., Godeau P. (2001). *The New-England Journal of Medicine* – Vol. 345, sept. 13 – 2001 – n° 11 – Wild Mushroom Intoxication as a cause of Rhabdomyolysis.

BON M. (1984). *Les tricholomes de France et d'Europe occidentale*, p. 206-210, éd. Le Chevalier : Paris.

BON M. (1991). Flore mycologique d'Europe. Les tricholomes et ressemblants, *Doc. Myc. (Mém. Hors Série)* n° 2, Lille.

COURTECUISSÉ R. (1994). *Guide des champignons de France et d'Europe*, p. 190. Delachaux et Nestlé : Lausanne.

Massart F. (2000). *Guide pratique des champignons*, p. 176-177, Sud-Ouest : Bordeaux.

Extraits de presse

La Dépêche du Bassin : n° 288 (22 au 28 nov. 2001) « Le Bidaou, il peut tuer ».

Sud-Ouest : (5 oct. 2001) « Champignons, Le Bidaou peut être mortel ».

Tricholoma auratum

Suite de *Doc. Mycol.* 126. Les photos de Fr. Massart, signalées page 19, ont été oubliées.



Photo n° 1 — *Tricholoma auratum* (Bombannes, Gironde) 28.11.1999



Photo n° 2 — *Tricholoma auratum* (Le Porge-Océan, Gironde) 11.1989



Photo n° 3 — *T. auratum* et *Amanita phalloides* (Bombannes, Gironde) 25.11.2001



Photo n° 4 — *Tricholoma auratum* (Bombannes, Gironde) 25.11.2001